

PROCES-VERBAL DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIIN 2011

Nombre de Conseillers en exercice : 29
" " présents : 23
" " ayant donné pouvoir : 6
" " votants : 29

Date de la convocation : 8 juin 2011

Date de l'affichage : 24 juin 2011

PRESENTS : M. PERNOT, Maire ; M. BOUVET, M. MATHIEU, Mme HUMBERT, M. DUSSOUILLEZ, Mlle MARTIN, Mme BAILLY, M. SAILLARD, Mme BAUD, Adjoints ; M. BINDA, M. BOECK, Mme BOURGEOIS, M. CUSENIER, Mme FAIVRE, Mme FILIPPI, Mme LEDUCQ, M. ROZE, Mme TBATOU ; M. BESSOT, M. DUPREZ, Mme GUICHARDIERE, M. OLIVIER, Mme RAME, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : M. DOUARD (pouvoir à Mme HUMBERT) ; M. GRENIER (pouvoir à M. CUSENIER) ; M. MENANT (pouvoir à M. BOUVET) ; Mlle PROST (pouvoir à M. DUSSOUILLEZ) ; Mme SEGUIN (pouvoir à Mme TBATOU) ; Mme JEUNET (pouvoir à Mme GUICHARDIERE).

SECRETARE DE SEANCE : Mlle MARTIN.

x x x

Le Conseil Municipal s'est réuni à 18 H 00 sous la présidence de M. Clément PERNOT, Maire.

ELECTIONS SENATORIALES – DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX :

M. PERNOT : Avant de procéder aux formalités de vote, j'ai une information à vous donner. J'ai reçu un courrier émanant de MM. Denis VUILLERMOZ et Denis JEUNET qui me font part de leur candidature lors des prochaines élections sénatoriales, de même que M. Gérard BAILLY.

M. DUPREZ : J'ajoute que Marianne RAME sera suppléante d'un candidat lors de ces élections.

M. PERNOT : Par arrêté en date du 31 mai 2011, Monsieur le Préfet du Jura a convoqué les Conseils Municipaux du département le vendredi 17 juin 2011 afin d'élire les délégués et suppléants appelés à prendre part à l'élection des Sénateurs devant avoir lieu le dimanche 25 septembre 2011 à LONS-LE-SAUNIER.

Je vais vous rappeler brièvement les conditions dans lesquelles doit se dérouler la désignation de ces délégués appelés plus communément "grands électeurs".

Le nombre de délégués à élire est de 15 titulaires et de 5 suppléants pour les Conseils Municipaux comptant 29 membres.

Dans les communes de moins de 9000 habitants, il faut être Conseiller Municipal de la commune, jouir de ses droits civiques et être de nationalité française pour être délégué ou suppléant. Les Députés, Conseillers Régionaux et Conseillers Généraux ne peuvent être désignés délégués par les Conseils Municipaux dans lesquels ils siègent, mais par contre participent au vote.

Dans les communes de 3500 à 8999 habitants, l'élection des délégués titulaires et suppléants a lieu sur liste unique au scrutin de liste à la représentation proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel, avec application de la règle de la plus forte moyenne.

Les listes des candidats doivent être déposées auprès du bureau électoral avant l'ouverture du scrutin. Tout Conseiller ou groupe de Conseillers Municipaux peut présenter une liste de candidats comprenant un nombre de noms inférieur ou égal au total des délégués à élire.

Chaque liste doit comporter :

- le titre sous lequel elle est présentée
- le nom, prénom, domicile, date et lieu de naissance ainsi que l'ordre de présentation des candidats.

Le bureau électoral est constitué :

- du Maire, Président du bureau
- des deux membres présents les plus âgés (M. BOUVET, Mme RAME).
- des deux membres présents les plus jeunes (Mlle BOURGEOIS et Mlle MARTIN).

L'élection se déroule sans débat, au scrutin secret.

Deux listes de candidats ont été déposées :

- LISTE "VIVEMENT CHAMPAGNOLE"
- LISTE "CHAMPAGNOLE, UN ELAN CITOYEN".

Je demande une suspension de séance avant de poursuivre les opérations de vote.

(Reprise de la séance)

La liste "Vivement CHAMPAGNOLE" est composée de :

- M. BOUVET Serge
- M. MATHIEU Jean-Yves
- Mme HUMBERT Monique
- M. DUSSOUILLEZ David
- Mlle MARTIN Annelise
- Mme BAILLY Arielle
- M. SAILLARD Guy
- Mme BAUD Danielle
- Mme LEDUCQ Nadine
- M. ROZE Thierry
- Mme FILIPPI Brigitte

- M. BINDA Pierre
- M. CUSENIER Alain
- M. GRENIER Pascal
- M. DOUARD Pierre
- Mme SEGUIN Patricia
- M. BOECK Stéphane
- Mme TBATOU Rahma
- Mme FAIVRE Christelle
- M. MENANT Guillaume

La liste "CHAMPAGNOLE, un élan citoyen" est composée de :

- M. DUPREZ Jean-Louis
- Mme RAME Marianne
- M. BESSOT Rémy
- M. OLIVIER Jean-Louis
- Mme GUICHARDIERE Catherine
- Mme JEUNET Françoise.

(Déroulement du scrutin)

Le vote donne les résultats suivants :

Effectif légal du Conseil Municipal : 29

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Nombre des Conseillers présents à l'ouverture du scrutin : 23

Nombre de votants : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

Ont obtenu :

	Sièges de :	
	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
LISTE "Ensemble pour CHAMPAGNOLE" : 23 voix	12	4
LISTE "CHAMPAGNOLE, un élan citoyen": 6 voix	3	1

Sont élus :

- délégués titulaires :

- M. BOUVET Serge
- M. MATHIEU Jean-Yves
- Mme HUMBERT Monique
- M. DUSSOUILLEZ David
- Mlle MARTIN Annelise
- Mme BAILLY Arielle
- M. SAILLARD Guy
- Mme BAUD Danielle
- Mme LEDUCQ Nadine
- M. ROZE Thierry
- Mme FILIPPI Brigitte
- M. BINDA Pierre

- M. DUPREZ Jean-Louis
- Mme RAME Marianne
- M. BESSOT Rémy

- délégués suppléants :

- M. CUSENIER Alain
- M. GRENIER Pascal
- M. DOUARD Pierre
- Mme SEGUIN Patricia
- M. OLIVIER Jean-Louis.

Le Maire, Président de séance, et les quatre membres du bureau devront signer les procès-verbaux officiels en fin de séance.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est close à 18 H 45.

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Annelise MARTIN

Clément PERNOT
Conseiller Général